



GARGANTOITS

Mieux vivre au Mont-Gargan à Rouen

Vive la Côte Sainte-Catherine

www.gargantoits.fr/csc

C'est devenu une évidence pour beaucoup d'entre nous, la Côte Sainte-Catherine ne peut rester telle qu'elle est devenue ces dernières années. Le public y est de plus en plus nombreux mais elle se dégrade de toutes parts par manque d'entretien (voir [OUPS ! La Côte Sainte-Catherine méprisée](#)).

La Côte Sainte-Catherine ne peut pas être gérée et aménagée comme un square urbain. Il s'agit d'un parc naturel et historique doublement protégé. Il faut s'en occuper pour qu'elle ne périclite pas. Il faut aussi la protéger de certaines sollicitations non adaptées du public.

Voilà nos propositions...



Pour se rendre sur la Côte Sainte-Catherine

A pieds, à vélo, en voiture, y venir est vraiment délicat voir compliqué et dangereux. De nombreuses personnes s'en plaignent.

Nos propositions sur ces accès :

Depuis la rue Annie de Pène (Mont-Gargan) c'est très dangereux et il y a trop souvent des accidents :

- **Poser une glissière de sécurité esthétique** comme cela a été fait côté Bonsecours par la Métropole : depuis la rue Annie de Pène, pour séparer le trottoir de la chaussée, depuis la dernière maison jusqu'au belvédère.
- **Couper les arbres en bord de route** Sur le côté droit en montant, pour donner de la visibilité devant-soi dans les virages. Les cyclistes seront ainsi protégés.
- **Créer un trottoir, sur le côté droit en montant** là où les arbres doivent être coupés.
- **Contraindre les chauffeurs à rouler moins vite.**

Depuis le bas de l'escalier l'accès n'est pas facile, certains piétons le cherchent car il n'est pas indiqué depuis la rue du Mont-Gargan au niveau de la sortie du tunnel sous la voie rapide :

- **Mettre un (des) panneau(x)** dans le bas de l'escalier "Côte Sainte-Catherine -> plus de 500 marches".

En quittant la Côte Sainte-Catherine pour aller vers le centre-ville, il n'est pas rare de trouver des piétons ou cyclistes qui cherchent leur chemin dans le bas des escaliers :

- **Mettre un (des) panneau(x)** pour indiquer à ceux qui s'en vont le : "Centre-ville".
- Favoriser l'accès aux personnes à **mobilité réduites** et aux **malvoyants**.
- Certains jours comme les grandes fêtes nationales, lors des belles soirées d'été, et souvent le dimanche, il y a vraiment beaucoup trop de voitures, les places étant très limitées et non extensibles le stationnement se fait de façon négligente et dangereuse. Il faudra arriver à limiter l'accès aux voitures.



Pour un belvédère plus accueillant

Pour un site aussi prestigieux, le belvédère est totalement indigne de notre ville pour le public nombreux qui y vient, et pour les touristes étrangers notamment.

Nos propositions :

- **Revoir différents éléments** : refaire le grillage, reboucher le sol, reprendre certaines parties du garde-corps, remettre les bancs en état, etc.
- **Déplacer les poubelles** pour qu'elles ne gênent plus les visiteurs en groupes et ne soient plus sur les photos. Les rendre acceptables.
- **Pose de panneaux d'informations** comme au jardin des plantes et de nombreuses rues de Rouen. Des réunions ont eu lieu sur ce sujet : un panneau sur l'histoire et l'archéologie, un panneau sur l'environnement, un panneau avec un plan du site et les cheminements, un panneau sur les interdictions et contraintes (comme au Jardin des plantes).
- **Mettre aussi ces panneaux contre le mur en bas de l'escalier rue Henri Rivière.**
- **Ajout d'éléments de valorisation** du panorama : une grande rose des vents peinte sur le sol, une maquette en relief de la boucle de la Seine, etc.



Redéployer les parcours pédestres sur la CSC

L'escalier de 525 marches est très apprécié mais il est en très mauvais état. Il est particulièrement indispensable aux promeneurs l'hiver et quand il pleut (pour ne pas glisser). Nos propositions :

- **Faire un entretien biannuel de l'escalier** (printemps, automne, retirer l'herbe autour des marches, etc.),
- **Changer les marches usées ou remettre les disparues** (en respectant les conditions d'origine de pose 19 cm, espacées de 50 cm...),
- Remettre certains chemins abandonnés
- **Déplacer de 2 ou 3 mètres le grillage à moutons du haut du parc Est pour remettre le chemin.**
- **Mettre un petit escalier au bout de ce chemin pour atteindre le trottoir de Bonsecours.**
- **Intégrer les chemins sur un panneau au belvédère et rue Henri Rivière.**

Manque de passages et boucles pédestres sur la CSC :

- **Reprendre les études de boucles pédestres récentes très documentées.**
- **Créer un passage depuis les quais de Seine jusqu'au parvis de l'église St Paul.**

Les passages du belvédère au plateau :

- **Il faut reconquérir le plateau et le restaurer** (voir plus bas)

Remarque : ne pas mettre d'équipement sur le site (bancs, tables, poubelles, panneaux, affichages...). Le site doit rester le plus possible en son état naturel, et les équipements sont sujets à des dépôts d'ordures en tous genres. Les panneaux d'informations et les poubelles doivent être aux points d'accès au site qui sont aussi les points de départ et sont plus faciles aux entretiens.



Interdire certaines pratiques

La Côte Sainte-Catherine est inscrite en tant que réserve archéologique et site naturel. Les différents visiteurs doivent le savoir pour respecter ce site. Certaines activités sont à limiter, voir même à interdire. Les activités familiales ou sportives individuelles ne présentent pas réellement de problème pour le site.

- **Les activités en groupe, et notamment les compétitions,** sont totalement à proscrire.
- **Les motos de cross, les vélos électriques, les quads, les voitures** ne sont pas les bienvenus. Des panneaux doivent l'indiquer.

- **Des pratiques non acceptables** : match de **foot** par des équipes nombreuses, **bain de mousse** de groupes d'étudiants, **feux de bois**, apport de **barbecues en fonte**...
- Des soirées très animées avec beaucoup de monde et beaucoup de déchets parfois dangereux.
- **Créer un passage pour éloigner les VTT** des vestiges archéologiques, de la flore rare, des escaliers qu'ils dégradent gravement, et des promeneurs.
- **Placer des barrages naturels à certains endroits** (comme du grillage à mouton permanent)

En pleine agglomération, la CSC est aussi un lieu pour se défouler, c'est compréhensible. Mais la CSC ne doit pas être le Far West.

- **A certains moments, le public est beaucoup trop important** : pendant les feux d'artifices du 14 juillet et des Armadas (des dizaines de milliers de personnes et la route impraticable pendant des heures).
- Lors des belles soirées d'été (vendredi, samedi et dimanche notamment).
- Certains dimanches après-midi.
- Il faudrait **limiter, voir interdire, la circulation automobile à certains moments**. Elle est parfois délirante. Le stationnement se fait parfois sur trois files et bloque complètement la circulation plusieurs heures. Un véhicule de secours ne pourrait pas intervenir pendant des heures.
- **Informé le public** (panneaux, communication) que l'accès au site de la CSC se mérite : il faut inciter à y aller à pieds (comme en montagne).
- Favoriser l'accès aux personnes à **mobilité réduites**.



Valorisation et protection des richesses de la Côte Sainte-Catherine

Avec son histoire, ses vestiges archéologiques, et son environnement, la CSC est un parc naturel et archéologique urbain de 33 ha.

Ce qu'elle est n'est donc pas dû au hasard. C'est d'abord le fruit de siècles d'activités humaines, avec des constructions (une abbaye, deux forts, un prieuré), avec des cultures (champs, vignes...) et avec des animaux (moutons surtout) qui ont tondu toute la CSC.

Il y a 70 ans, il n'y avait pas d'arbre sur la CSC. Si rien n'est entrepris rapidement, dans 10 ans la CSC sera une forêt avec des parcelles impénétrables.

La CSC est aussi un maillon des corridors écologiques pour créer un maillage favorable à la biodiversité en ville. Toute personne qui vient sur ce site doit savoir les respecter.

Compte tenu des richesses de la CSC et de sa fragilité, un peu de réglementation sur les usages par le public et les associations ou des services qui interviennent est vraiment nécessaire.

Il ne faut pas aménager la CSC, mais l'entretenir, sinon ce qu'elle est disparaîtra.

- **Reprendre un entretien sérieux avec des chantiers annuels** pour limiter certaines végétations
- **Augmenter le nombre et la durée de présence des moutons et chèvres**.
- **Modifier la clôture haute du parc à moutons récemment réalisée qui supprime le passage pédestre**.
- **Dégager le Prieuré St Michel** (sans toucher aux ruines) qui était parfaitement accessible il y a 10 ans.
- **Reconquérir le plateau** (voir ci-dessous).
- **Mettre des panneaux au belvédère et rue Henri Rivière**. Voir : Pour un belvédère plus accueillant.
- **Reprendre le contenu des 2 petits panneaux qui indiquent que le CSC fait 11 ha** à la place de 33 ha.



Reconquérir le plateau

La venue du public se limite essentiellement au belvédère. Le plateau est beaucoup moins fréquenté faute de pouvoir y accéder facilement. Pourtant ce plateau mérite largement des visites.

Le plateau, qui était encore une grande pelouse il y a plus de 20 ans, s'est beaucoup

refermé. Revenons à ce qu'il était il y a 50 ans ou plus pour lui redonner la valeur historique et environnementale que recherche le public.

Il ne faut pas en faire trop pour ne pas dégrader le site archéologique.

L'entretien annuel se fera obligatoirement sur le très long terme.

- **Reprendre les 2 anciens passages** historiques qui permettaient d'aller à pieds du belvédère au plateau.
- **Planter au sommet un 2^{ème} panorama** (sans trop manipuler le sol ni trop d'équipements).
- **Faire réapparaître les formes des volumes de l'abbaye et des 2 forts**, par la suppression de la végétation qui n'existait pas il y a quelques décennies (et supprimer tous les arbres sur les vestiges).
- **Remettre en pelouse l'intérieur** des forts.
- **Dégager les 2 bastions** (coté Bonsecours) qui permettaient de bien voir l'ensemble du site il y a 20 ans.

Oui, la Côte Sainte-Catherine mérite qu'on s'occupe d'elle

A travers son histoire importante quelle nous expose, la biodiversité qu'elle nous transmet, les promenades et les plaisirs qu'on y prend, elle est indispensable à notre vie et pour les générations futures. Sachons la transmettre. Nous sommes prêts à travailler sur ces propositions.

www.gargantoits.fr/csc